

PROGRAMME
D'ACTIONS
PRIORITAIRES



Projet "DESTINATIONS"
LIFE-Pays Tiers



RAPPORT **du Séminaire de démarrage du projet** **"DESTINATIONS"** **(Tunis - Korba, les 10 et 11 mai 2007)**

APAL-CAR/PAP
Tunis-Split, juin 2007

RAPPORT
DU SEMINAIRE DE DEMARRAGE DU PROJET "DESTINATIONS"
(Tunis-Korba, les 10 et 11 mai 2007)

Introduction

1. La proposition de projet "Destinations" (Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes), présentée par le CAR/PAP au programme LIFE-Pays Tiers de la CE, a été retenue pour financement en 2006. Ce projet, conçu pour des zones côtières sélectionnées en Algérie (Djebel Chenoua - Cap Djinet), au Maroc (Rif central) et en Tunisie (Cap Bon) a démarré en février 2007 pour une durée de 34 mois. Son objectif principal est de promouvoir une planification et une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen.
2. Suite à la signature d'une convention de subvention entre la CE et le CAR/PAP, ce dernier a signé un accord avec tous les partenaires impliqués dans le projet pour leur permettre de contribuer à la mise en œuvre des activités du projet. Les premières tâches à accomplir par les pays suivant cet accord sont la désignation du coordonnateur national du projet, le recrutement de consultants nationaux pour la mise en œuvre des activités du projet et l'organisation d'un séminaire de démarrage du projet au niveau national.
3. En Tunisie, ce séminaire de démarrage s'est tenu les 10 et 11 mai 2007, dans l'hôtel "Acropole" à Tunis et dans les locaux de l'APAL à Korba.
4. Le séminaire a été organisé dans le but de présenter aux acteurs concernés le projet et ses objectifs, qui consistent en la promotion d'une planification et d'une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen au travers:
 - de l'introduction des outils d'aide à la décision concourant à une gestion efficace des destinations touristiques dans les pays participants (Algérie, Maroc et Tunisie),
 - de la préparation des directives qui permettront aux promoteurs touristiques d'évaluer la durabilité de leurs investissements en termes de risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les collectivités locales,
 - du renforcement des capacités des promoteurs, décideurs et autres groupes cibles pour l'utilisation des outils précités,
 - de la sensibilisation au tourisme durable.

Participation et programme

4. Le séminaire a accueilli quelque 70 participants représentant les institutions nationales œuvrant dans le domaine de l'environnement et du tourisme, les autorités locales du gouvernorat de Nabeul et des communes concernées, les ONG, les partenaires du projet, plusieurs projets financés en Tunisie par l'UE et d'autres bailleurs de fonds internationaux, le milieu universitaire, les media, etc.
5. La liste des participants au séminaire figure en annexe I, alors que le programme est donné en annexe II de ce rapport.
6. La journée du 11 mai a été réservée au travail de l'équipe de projet qui s'est réunie, à la suggestion du ministre, dans les locaux de l'APAL aux bords de la lagune de Korba sur la presqu'île de Cap Bon.

Point 1 de l'ordre du jour: Allocutions de bienvenue

7. M. Hassouna Abdelmalek, Directeur général de l'APAL et coordonnateur national du projet "Destinations", a salué les participants au nom du partenaire tunisien et leur a remercié d'être venus en si grand nombre. Après avoir présenté un historique de la coopération de l'APAL avec la CE et le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et ses différents centres dont deux participent au projet "Destinations" (CAR/PAP et CAR/Info), il a souligné l'importance de ce projet pour le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et durable. Il a souhaité bon travail aux participants et un agréable séjour en Tunisie à tous les collègues venant de l'étranger.

8. M. Ivica Trumbic, Directeur du CAR/PAP et chef de projet "Destinations", a salué les participants au nom du bénéficiaire et a précisé que l'on s'était réuni entre autres pour parler de l'importance du littoral et de la nécessité d'en assurer un développement durable à travers la gestion intégrée. La gestion intégrée est un processus qui est déjà en marche dans les pays méditerranéens entre autres grâce aux efforts déployés par le PAM et plus particulièrement le CAR/PAP. Le projet "Destinations" cofinancé par le programme LIFE-Pays Tiers de la CE, qui vise un développement touristique respectueux de l'environnement et de sa capacité d'accueil, est une contribution directe au processus GIZC. L'importance de la GIZC, a-t-il souligné, est confirmée par le travail sur la préparation d'un document juridique commun pour la Méditerranée, qui est le Protocole GIZC actuellement en négociation entre les pays membres de la Convention de Barcelone. Enfin, il a remercié l'APAL pour la collaboration et, surtout, pour l'effort dans l'organisation de la réunion.

9. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, M. le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Nadhir Hamada, a passé en revue les derniers développements en matière de recherche, d'étude, de législation et de projets concrets d'aménagement et de protection du littoral en Tunisie. Il a également cité les nombreux projets et programmes de coopération internationale en la matière. Dans une allocution inspirée, il a particulièrement adressé la question de développement touristique dans les zones côtières tunisiennes, qui est un grand pourvoyeur d'emplois et le secteur qui contribue de manière considérable au produit national. Il a souligné l'importance du projet "Destinations" pour l'enracinement d'une culture de tourisme durable, seule garante de la pérennité de l'activité touristique, et a souhaité à l'équipe du projet un travail fructueux. Il a terminé son allocution en déclarant le séminaire officiellement ouvert.

Point 2 de l'ordre du jour: Présentation du projet

10. M^{me} Zeljka Skaricic, Chargée de mission au CAR/PAP et coordinatrice du projet "Destinations", a présenté le projet avec ses objectifs, les tâches à accomplir par chaque partenaire et le public cible. Elle a expliqué les raisons qui ont motivé la formulation de ce projet qui devrait aider à renverser les tendances actuelles de développement d'un tourisme de masse qui par endroit a déjà dépassé la capacité d'accueil du milieu récepteur, mettant en péril non seulement les ressources naturelles mais aussi l'industrie touristique elle-même. Par ailleurs, elle a expliqué le rôle du CAR/PAP dans le projet et a brièvement présenté l'activité principale du CAR/PAP qui est la gestion intégrée des zones côtières qui se concrétise à travers les Programmes d'aménagement côtier du PAM, mis en oeuvre dans tous les pays méditerranéens.

Point 3 de l'ordre du jour: Présentation des partenaires et répartition des tâches

10. M^{me} Sihem Slim, Directrice des études à l'APAL, a présenté son institution qui a été créée par la loi N° 95-72, promulguée le 24 juillet 1995. Elle a passé en revue le plan d'action de l'APAL qui consiste en la gestion du domaine public maritime (DPM), l'observation des écosystèmes côtiers et la veille environnementale, le programme de

protection des zones sensibles par la maîtrise foncière, le programme des aires marines protégées, les plans d'occupation des plages, le programme national de réhabilitation des zones humides littorales, le programme de réalisation des esplanades côtières, le programme national pour la protection du littoral tunisien contre l'érosion marine, le projet MedWetCoast, la communication et la sensibilisation. Elle a ensuite détaillé les activités à accomplir par les soins de l'APAL dans le cadre du projet "Destinations", en collaboration avec les autres partenaires.

11. M^{me} Alessandra Pome, représentant le WWF MedPO, a présenté son organisation en précisant que le projet de conservation de la nature et de gestion durable des ressources naturelles dans le Sud et l'Est de la Méditerranée avait été établi en 1996. Elle a cité les projets en cours en Tunisie (portant sur l'éco-tourisme en Kroumerie-Mogods) et en Croatie (portant sur la promotion d'un tourisme durable dans les aires marines protégées - AMP). Elle a ensuite présenté les objectifs de la Convention WWF-TOI (Initiative des tour-opérateurs pour un tourisme durable) qui vise la sensibilisation des touristes aux valeurs de la biodiversité, la sensibilisation des investisseurs, opérateurs et promoteurs touristiques à l'importance de la préservation de l'environnement pour la durabilité de leur investissements et activités touristiques, et l'amélioration de la gestion des aires protégées dans les quelles le tourisme est une activité économique importante. Elle a conclu son exposé en expliquant le rôle de WWF MedPO dans le projet "Destinations".

12. M. Paolo Guglielmi, Adjoint au directeur du CAR/Info, a exposé le rôle de son Centre dans le projet "Destinations", qui consiste à assurer le volet "information et communication" au cours de toutes les étapes du projet dans le but de créer un site web du projet, de produire un kit éducatif et de sélectionner, commenter et vérifier les données à publier ou à diffuser au cours du projet et notamment à l'occasion d'une conférence internationale à se tenir au Maroc vers la fin du projet. Il a aussi présenté les activités du CAR/Info dans le cadre du système de Barcelone, qui visent à donner à celui-ci une identité facilement reconnaissable, à faciliter l'accès à ses différentes composantes et à promouvoir les résultats obtenus en les communiquant à un public aussi large que possible.

Point 3 de l'ordre du jour: Présentation de la zone d'étude

13. La présentation faite par M. Mahmoud Chihaoui (APAL) a porté sur la zone d'intervention du projet en Tunisie, notamment la presqu'île de Cap Bon. Dans un exposé très riche et détaillé, il a présenté une série d'informations sur les différents aspects concernant l'histoire, les milieux physiques, les ressources biologiques, le milieu humain et les menaces pesant sur les écosystèmes particuliers des zones littorales du Cap Bon.

Point 4 de l'ordre du jour: Présentation de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme - ECAT (généralités, applicabilité, exemples)

14. Au début de son exposé, M. Alessio Satta, consultant CAR/PAP, a tenu à donner la définition de la capacité d'accueil qui, selon l'OMT, est constitué par le nombre maximum des personnes qui visitent une destination déterminée, dans une période déterminée, sans compromettre les caractéristiques environnementales, physiques, économiques et socioculturelles, et sans réduire la satisfaction des touristes. Il a ensuite insisté sur l'importance du tourisme pour la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Méditerranée, ce qui explique pourquoi le CAR/PAP accorde une importance particulière à la méthodologie d'ECAT dans le cadre de son travail. Le but essentiel de l'ECAT, a-t-il continué, est de fournir des paramètres relatifs au développement touristique qui peuvent servir à la planification d'autres activités, des voies de circulation et des infrastructures. L'ECAT doit être considérée comme une procédure dans le cadre d'un processus de planification pour le développement touristique. Elle comprend trois parties, à savoir:

- une *partie descriptive* qui sert à décrire le mode de fonctionnement du système étudié (destination touristique), tout en prenant en compte les aspects physique, écologique, social, politique et économique du développement touristique;
- une *partie évaluative* qui décrit le mode selon lequel une région doit être gérée ainsi que le niveau des impacts acceptables;
- une *partie stratégique* qui doit conduire à la définition d'une capacité d'accueil optimale.

15. Un exemple de stratégie pour un tourisme durable a été présenté par M. Giovanni Sistu, consultant CAR/PAP. Il a commencé son exposé du cas de l'île de Sardaigne en donnant une idée sur les chiffres du tourisme en Sardaigne en 2004 et 2005, pour présenter ensuite le Plan régional de développement touristique durable qui a défini l'objectif général des stratégies d'intervention dont les principales actions sont:

- construire un système d'information intégré,
- définir les instruments d'évaluation,
- réduire la concentration saisonnière et territoriale de la demande,
- augmenter la dépense et les effets multiplicatifs.

Point 5: Tourisme durable en Tunisie

16. M. Sami Ben Haj, un des consultants recrutés par l'APAL pour la mise en oeuvre du projet, a présenté le tourisme tunisien en général et sur la péninsule de Cap Bon en particulier. En parlant de ses enjeux, ses avantages et ses faiblesses, il a particulièrement souligné les facteurs favorables au développement touristique, d'une part, et ses inconvénients, d'autre part, d'où le recours à la notion de tourisme durable avec des potentialités et des alternatives nouvelles.

Point 6 de l'ordre du jour: Discussion

17. Au cours d'un vif débat qui s'est développé à la suite des présentations précitées, les points suivants ont été soulevés:

- le problème de saisonnalité qui peut être résolu entre autres par la création de terrains de golf, le tourisme culturel, le développement de musées, l'éthnogastronomie, les compagnies "low cost", l'achat des maisons par des étrangers qui restent toute l'année;
- la procédure de certification liée à l'environnement immédiat de l'hôtel, où il a été précisé que le certificat "Ecolabel" concerne seulement l'hôtel alors que le système EMAS demande l'amélioration hôtel-environnement;
- la question de dessalement: l'analyse du cycle de vie, de l'énergie consommée, des déchets produits, etc. montre que le dessalement doit être utilisé seulement dans des cas spécifiques et non pas comme solution généralisée, donc seulement s'il y a pénurie d'eau;
- la politique de prix, compte tenu des différents types de tourisme: tourisme de masse, tourisme riche et l'informel généré par les résidences secondaires (pour la plupart non officielles);
- le tourisme de santé qui a un grand potentiel en Tunisie vu les compétences médicales et les conditions naturelles (la Tunisie occupe la deuxième place mondiale en matière de thalassothérapie);
- la question de tourisme de sédentarité (3^{ème} âge);
- l'écolabel tunisien lancé en 2004 par le CITET (textile, agro-alimentaire, tourisme);
- le manque de lien entre le marché de l'emploi et l'écotourisme, entre le Ministère du Tourisme et le Ministère de l'Education;
- les lois qui ne favorisent pas le développement de l'écotourisme;
- la pression du tourisme de masse à Hamamet, alors que le reste du Cap Bon a une grande potentialité;

- la nécessité d'exploiter l'arrière-pays et d'empêcher l'exode rural;
- la nécessité de bien connaître le plan stratégique du Ministère du Tourisme comme base de travail dans le cadre du projet "Destinations".

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture du séminaire

18. En guise de conclusion et d'allocution de clôture, M^{me} Skaricic a souligné que le tourisme que l'on proposera dans le cadre du projet "Destinations" serait certainement basé sur une utilisation rationnelle des valeurs naturelles et culturelles, ainsi que sur la mise en valeur du produit local de l'artisanat, du secteur l'agro-alimentaire, etc., et que certainement on n'oublierait pas l'arrière-pays. On est au début du projet, a-t-elle dit, et on pose le défi aux divers intervenants au projet et aux participants au séminaire de voir à la fin du projet quels changements il aura apporté. Elle a remercié tous les participants pour leur contribution aux délibérations du séminaire et les collègues de l'APAL pour son excellente organisation.

19. Le séminaire a été clos le 10 mai 2007 à 18h30.

Réunion de travail à Korba le 11 mai 2007

1. Une réunion de travail s'est déroulée le vendredi 11 mai 2007 à Korba, sur la presqu'île de Cap Bon. Cette réunion a rassemblé le comité technique de l'APAL, les représentants du CAR/PAP, du CAR/Info et du WWF MedPO, ainsi que les deux consultants.
2. La réunion avait pour objectif:
 - l'identification des tâches des deux experts,
 - la définition des échéances de réalisation du projet "Destinations" en Tunisie,
 - l'explication des obligations du partenaire en relation avec la coordination technique et financière du projet.
3. M. Satta a présenté les instructions pour l'application de la méthodologie d'évaluation de la capacité d'accueil touristique et de ces différentes étapes. Il a précisé que l'objectif final de la Tâche 1 du projet était la définition d'une stratégie intégrée de développement durable du tourisme dans la zone de projet. Les activités à conduire sont les suivantes:
 - définition des limites de la destination touristique,
 - documentation et collecte des données,
 - analyse et définition d'indicateurs simples associés (phase a, b et c de la méthodologie ECAT),
 - définition du scénario de développement touristique initial (phase d de la méthodologie ECAT),
 - évaluation d'une gamme d'options de développement touristique et définition des différents scénarios de développement touristique souhaitable (phase d de la méthodologie ECAT),
 - définition du scénario de développement touristique le plus durable (phase d de la méthodologie ECAT),
 - définition d'une stratégie intégrée de développement durable du tourisme.
4. Il a ensuite répondu à une série de questions méthodologiques posées par les consultants dont la plupart a concerné l'adaptation de la méthode au contexte national tunisien et à celui local du Cap Bon.
5. M^{me} Skaricic a résumé les obligations que l'APAL a dans l'immédiat concernant la coordination technique du projet, ainsi que celles à long terme. Elle a accordé une attention particulière aux aspects financiers, y compris les délais de soumission de rapports et leur format, les procédures d'achat, les frais de voyage et le barème des indemnités journalières, etc. Elle a demandé à l'APAL et à ses consultants de veiller à ce que les délais de soumission des produits envisagés par le document de projet ne soient pas dépassés. Enfin, elle a insisté sur la nécessité de contacts fréquents entre le CAR/PAP et ses consultants et l'APAL avec ses consultants nationaux. Ces derniers seront accompagnés tout au long de leur travail par les experts CAR/PAP qui sont à tout moment prêts à leur fournir l'assistance indispensable.
6. Après la réunion, les participants ont eu l'occasion de faire une brève visite de la lagune de Korba et d'une partie de la presqu'île de Cap Bon.

ANNEXE I

Liste des participants

ANNEXE II

Programme

Jeudi, le 10 mai 2007

Séance d'ouverture

- 9h00 – 9h30 Accueil des participants.
- 9h30 - 10h30 Allocutions de bienvenue et exposés introductifs par:
- M. le Directeur Général de l'APAL,
- M. le Directeur du CAR/PAP.
- Discours de M. le Ministre de l'Environnement et du
Développement Durable.
- 11h00 - 11h30 Présentation du projet "Destinations" (CAR/PAP).

Première séance : Intervention des acteurs locaux

- 11h30 - 13h00 Présentation des partenaires et répartition des tâches:
- APAL,
- WWF,
- CAR/Info.
- Présentation de la zone d'étude (APAL).

Deuxième séance : ECAT et tourisme durable

- 15h00 - 16h30 Présentation de la méthode d'évaluation de la capacité
d'accueil en matière de tourisme - ECAT (généralités,
applicabilité, exemples).
- 17h00 – 17h30 Tourisme durable en Tunisie: bilan et prescriptions de
développement.
- 17h30 – 18h30 Discussion.

Séance de clôture

- 18h30 Clôture.

Vendredi, le 11 mai 2007

- 9h30 - 11h30 Explication détaillée de la méthodologie d'ECAT.
Discussion.
- 11h30 - 12h00 Aspects techniques et financiers de la mise en œuvre du projet.
- 12h00 - 15h00 Visite de terrain.